

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
 0 Prise en charge : pec@mupras.com
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-803067

202008

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> A
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	2305	Société :	RAM
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	Autre :	NOURAZIZ NAIMA
Nom & Prénom :			
Date de naissance :			
Adresse :			
Tél. :	0660 36 64 54	Total des frais engagés :	

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
Date de consultation : 09 02 2020	
Nom et prénom du malade : NOURAZIZ NAIMA	
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint
Nature de la maladie :	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'at. médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 09/02/2020

Le : 09/02/2020

Signature de l'adhérent(e) :


 Clinique
 HAMDANI
 Casablanca

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/02/2024	Visite	1	100	INP : 11111111 Dr. HAMDANI Clinique Casablanca N° 287 Ghali, Maafik 090062187 NPE: 090062187

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. HAMDANI 09/02/2024	09/02/2024	205,60

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE DE PHYSIOLOGIQUES IBN KHALDOUN 100 Bis, Angle Bd Abdellatif Ben Kaddour et Rue Chatila Dr. F. SEKKAT Dr. A. BRITEL	09/02/2024	P365	100,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

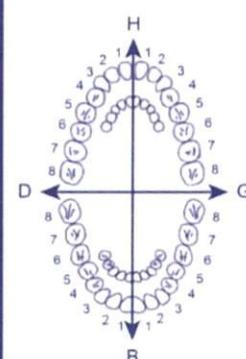
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION	
COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION	

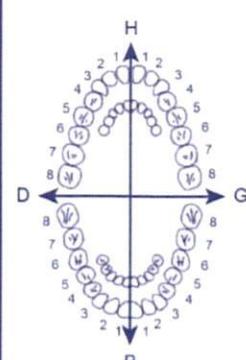
O.D.F
PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
G		
B		

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE



Casablanca, le

09/02/2016

ORDONNANCE

Nom : Nourazig

Prénom :

Nourazig



Octos

1 gel à 21. 2 to

d av. rép

puis 1 gel; à 21
rue 130



(32,8 x 2) 1 leiroly

1-0-1-0-20 (Ans

6560

→ 95,6

Dr. BENNIS Khalid
HEPATO - GASTRO - ENTEROLOGIE
PROCTOLOGIE MEDICO - CHIRURGICALE
Rés. Maroc à Avenue Dr. B. Bennis Khalid
el Bd. Anoud - Casablanca
Tel : 05 22 98 41 15

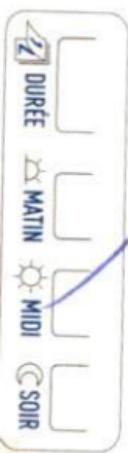
LOT 221078
EXP 11/2024
PPV 140.00DH

3.
Microgranules gastrorésistants en gélules

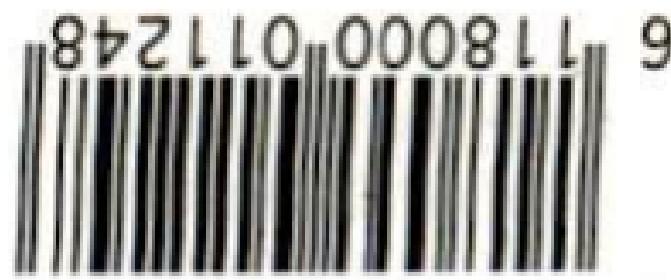
28 x

OEDES
oméprazole®

40 mg
Voie orale



COOPER



CP PELL B20
PERIDYS 10MG

Zenata Aïn Sebaâ, Maroc.

Km 10, route cafére 111, Quatier industriel,

maphar

Feblique sous licence par :

PIERRE FABRE MEDICAMENT

|| زناتي - زناتي زناتي زناتي زناتي زناتي

Uniquement sur ordonnance - Liste ||

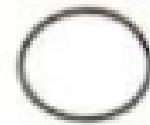
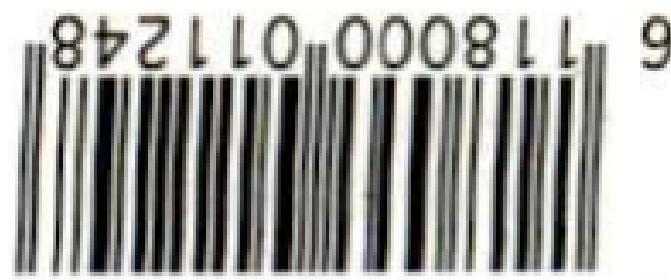
لهم الله ينفعك الله ينفعك الله ينفعك

RESPECTER LES DOSES PRÉSCRITES

Peridys - Domperidone - 10mg

08 568





CP PELL B20
PERIDYS 10MG

Zenata Aïn Sebaâ, Maroc.

Km 10, route cafére 111, Quatier industriel,

maphar

Feblique sous licence par :

PIERRE FABRE MEDICAMENT

|| زناتي - زناتي زناتي زناتي زناتي زناتي

Uniquement sur ordonnance - Liste ||

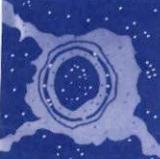
لهم الله ينفعك الله ينفعك الله ينفعك

RESPECTER LES DOSES PRÉSCRITES

Peridys - Domperidone - 10mg

08 458





LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.

DEMANDE D'EXAMEN HISTO - CYTOPATHOLOGIQUE

Ordonnance du docteur : h. Benni

Nom et prénom : Nouria zig Noura MR MME MLLE ENF

Age :

Référence :

Siège et nature du prélèvement : Autre - fundus

Cytologie :

- Frottis de dépistage : - Vagin Exocol Endocol Endometre

- Date des dernières règles :

- Traitements éventuels :

Renseignements cliniques et paracliniques

HTP dépendant *signes fréq - ect*

FBZ y RBC 050 mg/dl systique
ulcère stade II sur H. Histolytic

Radiographies :

y justifie autre de congestive (biopsie)
HTP?

Date : 09/02/14 Signature : Khalid

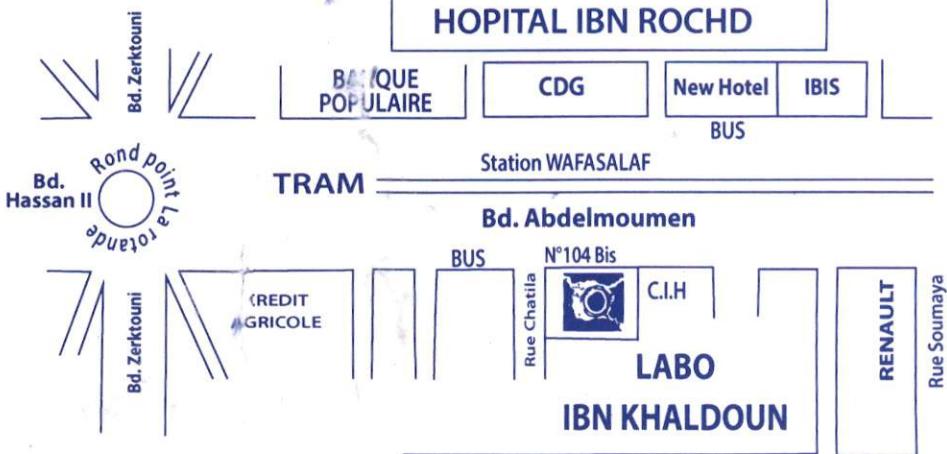
DR. BENNIS Khalid
HEPATO - GASTRO - ENTEROCOLIE
PROCTOLOGIE MEDICO - CHIRURGICALE
Rés. Mawlid 4 Angle Bd. Abdelmoumen
et Bd. Anoual - Casablanca
Tél : 05 22 98 41 16

104 مكرر، زاوية عبد المؤمن - 1، زنقة شاتلا - الدار البيضاء - الهاتف : 0522.99.37.86 - الفاكس : 0522.99.37.20/21
104 bis, Angle Bd Abdelmoumen - 1, Rue Chatila - Casablanca - Tél. : 0522 99 37 20 / 21 - Fax : 0522 99 37 86

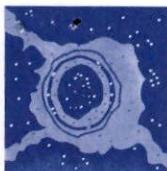
GSM : 0663 46 87 93 - Adresse Email : laboratoire.ibnkhaloun@gmail.com



مختبر ابن خلدون LABORATOIRE IBN KHALDOUN



Auto-Bus : 19-06-28-38-67-35-29-59-87 / TRAM : Station wafasalaf



LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr F. SEKKAT Dr A. LAKHMIKI Ep BRITEL

FACTURE

FACTURE : 50540

CASABLANCA LE : 26/02/2024

Analyses effectuées le: 09/02/2024

Pour.....: **Mme NOUR AZIZ NAIMA**

Sur prescription du: Dr BENNIS KHALID

Code.....: 24XA3824



Organisme.....: **NC**

Montant Net : 400.00 **Dhs**

Arrêtée la présente facture à la somme de :

QUATRE CENTS Dhs 00 Cts

LABORATOIRE DE PATHOLOGIQUES
IBN KHALDOUN
104 bis, Angle Bd Abdelmoumen et Rue Chatila
Dr. F. SEKKAT
Dr. A. BRITEL

CLINIQUE HAMDANI

CLINIQUE MULTIDISCIPLINAIRE
Angle Rue Batinia et Rue 93 Quartier de la Famille
Derb Ghelaf, Maarif, Casa Anfa

F A C T U R E

N° : 357 / 2024 du 09/02/2024

Nom patient : **NOURAZIZ NAIMA** Entrée 09/02/2024
PAYANT Sortie 09/02/2024

Désignation des prestations	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
FIBROSCOPIE	1,00		2 200,00	2 200,00
Total Clinique				2 200,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

DEUX MILLE DEUX CENTS DIRHAMS	Total	2 200,00



Diplôm
Diplôm
M
Mer

NANCE
Dr. BENNIS Khalid
HEPATO - GASTRO - ENTEROLOGIE
PROCTOLOGIE MEDICO - CHIRURGICALE
Rés. Mawlid 4 Angle Bd. Abdelmoumen
et Bd. Anoual - Casablanca
Tél 05 22 98 41 16

... Casab... Le : 07/02/84
Nom : Nasrigz...
Age : Naima...

Faire Fibroscopie

AG

Cachet
Dr. BENNIS Khalid
HEPATO - GASTRO - ENTEROLOGIE
PROCTOLOGIE MEDICO - CHIRURGICALE
Rés. Mawlid 4 Angle Bd. Abdelmoumen
et Bd. Anoual - Casablanca
Tél 05 22 98 41 16
Date de prochaine visit

ANT. AGGRAVATION DES

Examen

Oesophage

Muqueuse œsophagienne présente au niveau du tiers inférieur 2 ulcérations linéaires non confluentes.

Cardia muqueux d'aspect non béant, est ascensionné de 5 cm par rapport à la ligne Z (à 32 cm des arcades dentaires).

Estomac

Lac muqueux clair.

Grosse tubérosité en rétrospection normale.

Muqueuse fundique et son plissement normaux.

Muqueuse antrale congestive (biopsies).

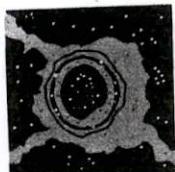
Pylore facilement franchi.

Bulbe et deuxième duodénum normaux.

Conclusion

OESOPHAGITE PEPTIQUE ULCEREE STADE 2 SUR GROSSE HERNIE HIATALE.
GASTRITE ANTRALE CONGESTIVE (biopsies).

Dr. BENNIS Khalid
HEPATO - GASTRO - ENTEROLOGIE
PROCTOLOGIE MEDICO - CHIRURGICALE
Rés. Mawlid 4 Angle Bd. Abdelmoumen
et Bd. Anoual - Casablanca
Tél 05 22 98 41 16



LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.
ANATOMOCYTOPATHOLOGISTES

Nom : NOUR AZIZ NAIMA

Docteur : BENNIS KHALID

Age : ans

Date de réception : 09/02/2024

Organisme : NC

Code Patient : 24XA3824

Organe : Antre – Fundus.

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES : Pyrosis fréquent – IPP dépendant.

FOGD : 1/- Œsophagite peptique ulcérée stade II sur H
hiatale.

2/- Gastrite antrale congestive (Biopsie) HP ?.

Les six fragments biopsiques parvenus sont généralement de bonne taille et correspondent histologiquement à une muqueuse gastrique de type antro-fundique, à revêtement parfois décollé, sans foyer érosif ou exulcératif sur ces prélèvements, ailleurs conservé, régulier, sans métaplasie intestinale et sans dysplasie.

Le chorion est modérément congestif et renferme quelques éléments lymphoplasmocytaires avec par ailleurs une très discrète accentuation du réseau fibroréticulinique au niveau antral.

Les structures glandulaires cryptiques sont régulières, de taille conservée.

La couche des glandes profondes est peu remaniée.

On y observe de discrets éléments lymphoïdes, peu hyperplasiques.

La muscularis muqueuse est fine.

L'examen des coupes colorées au Giemsa est négatif.

CONCLUSION :

- Gastrite antro-fundique interstitielle modérée, modérément congestive, sans signe histologique d'évolutivité et sans Hélicobacter pylori sur ces prélèvements.
- Absence de malignité sur le matériel examiné.

Signé : Dr. A. LAKHMIKI BRITEL

LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE
PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN
104 bis, Angle Bd Abdelmoumen et Rue Chatila
Dr. F. SEKKAT
Dr. A. BRITEL